



Discours de M. Gérard COLLOMB, Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur

**Lancement de la #BrigadeNumérique,
dans le cadre de la Police de Sécurité du Quotidien**

Direction générale de la Gendarmerie Nationale, Issy-les-Moulineaux
27 février 2018

Seul le prononcé fait foi

**Monsieur le Préfet,
Mon général, major général de la gendarmerie nationale,
Madame la cheffe d'escadron Marielle CHRISMENT, directrice du programme « Brigade numérique »
Monsieur le capitaine Patrice GEORGET, commandant la Brigade numérique
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs les officiers, sous-officiers, et personnels civils de la brigade numérique et de la mission numérique de la Gendarmerie nationale,
Mesdames et Messieurs,**

C'est toujours un plaisir d'être ici, à Issy-les-Moulineaux, au siège de la Gendarmerie nationale.

Parce que l'accueil des militaires, votre accueil, Monsieur le major général de la Gendarmerie nationale, est invariablement professionnel et chaleureux.

Parce que, quand on vient ici, on découvre à chaque fois une nouvelle facette de la capacité d'invention qui meut la Gendarmerie ; une « force humaine » telle que le dit sa devise, mais aussi une « force innovante », pleinement inscrite dans la révolution technologique.

1. La brigade numérique, une petite révolution

Le lancement aujourd'hui de la « brigade numérique » ne déroge pas à la règle.

Nous venons en effet de vivre ensemble une petite révolution, à savoir la création d'un accès numérique 24h sur 24 et 7 jours sur 7 aux forces de l'ordre.

Concrètement, cela signifie que dès aujourd'hui, nos concitoyens qui souhaitent entrer en contact avec nos forces de sécurité, soit parce qu'ils ont une interrogation sur une démarche à suivre, soit parce qu'ils ont été victimes d'une infraction, peuvent le faire à tout moment et n'importe où, via leur ordinateur, leur tablette ou leur smartphone.

Il suffit pour eux de se rendre sur le site internet de la Gendarmerie nationale, sur Facebook ou sur Twitter, de poser leur question.

Ils seront alors immédiatement pris en charge par un des 20 « gendarmes numériques » (19 officiers, 1 sous-officier) et par les réservistes qui les assisteront et qui, formés spécifiquement à ce métier et présents à la plateforme de Rennes, pourront alors les renseigner, les conseiller, les orienter.

2. Un progrès pour les Français, une avancée pour nos forces.

Pour les Français, il s'agit évidemment d'un progrès majeur.

Certes, les urgences continueront à relever du 112 et du 17, et ils devront toujours se déplacer au commissariat ou à la gendarmerie quand ils sont victimes d'un délit ou d'un crime ou pour une urgence.

Mais pour les démarches du quotidien, ce sera un gain de temps considérable.

Une personne qui souhaite établir une procuration, pourra ainsi se voir conseiller des horaires privilégiés pour le faire et demain, sera même redirigée vers le service de procuration en ligne qui sera mis en service horizon 2021.

La brigade numérique permettra aussi un meilleur accueil des victimes. Par exemple, plutôt que de devoir subir de longues files d'attente, une personne victime d'une infraction, se verra proposer un rendez-vous spécifique pour le recueil de sa plainte.

Pour tous nos concitoyens, mais aussi pour les touristes puisque la plateforme est disponible en espagnol, en allemand, en italien et en anglais, il s'agit donc d'un service en plus qui, pour reprendre

une expression chère aux chercheurs spécialistes du sujet de la sécurité, contribuera à améliorer « la qualité » du service rendu par nos forces de l'ordre.

Mais cette brigade est aussi porteuse d'avancées pour les forces de sécurité elles-mêmes.

Depuis que je suis Ministre, je me suis rendu, dans de très nombreux commissariats, dans de très nombreuses gendarmeries.

Ce que me disent souvent les fonctionnaires, les militaires, c'est qu'ils ont le sentiment de passer trop de temps en tâches administratives inutiles.

Emerge aussi parmi les forces de l'ordre, comme l'impression qu'ils se sont peu à peu coupés du contact avec la population, pourtant indispensable pour lutter efficacement contre la délinquance.

Eh bien là encore, la brigade numérique constitue une réponse forte.

S'agissant par exemple des escroqueries en ligne ou à la carte bancaire, les procédures pourront être totalement numérisées : la victime qui s'adressera à la brigade numérique sera ainsi dirigée vers les services THESEE (escroquerie) et PERCEVAL (carte bancaire) qui vont prochainement intégrer la plainte en ligne. Pour nos forces, cela signifie des heures en moins au guichet d'accueil et davantage de présence sur le terrain.

Sur la question du contact avec la population, la brigade numérique a aussi été conçue pour que les 20 personnels présents à Rennes puissent noter et transmettre aux services départementaux des informations et des renseignements leur remontant via ce canal. Si bien sûr, cela ne remplace pas la présence des policiers et des gendarmes sur le terrain, on voit bien que numérique et contact avec la population, bien loin de s'opposer, sont complémentaires.

3. Le numérique, un levier puissant de transformation pour inventer la police de demain

Mesdames et Messieurs,

Je l'ai souligné lors de ma présentation de la Police de Sécurité du Quotidien il y a une quinzaine de jours, la police et la gendarmerie de demain seront **connectées**.

Et c'est vrai : je crois profondément que le digital constitue est un levier puissant de transformation pour nos forces de sécurité.

La brigade numérique en est un bel exemple.

Mais c'est tous les domaines que la transition digitale va permettre à nos policiers, à nos gendarmes, de retrouver le sens profond de leur action.

Nous sommes, vous le savez, en train de doter l'ensemble des forces en tablettes et smartphones NEO.

Les gendarmes sont d'ores et déjà équipés (60 000 dispositifs), les policiers sont en passe de l'être (30 000 dispositifs à ce jour, 50 000 fin 2019).

Si nous faisons ce choix, c'est pour la raison simple que le potentiel de ces outils est exceptionnel.

Un contrôle d'identité pouvait prendre jusqu'à 15 minutes hier le temps d'appeler les collègues pour consulter les fichiers ? Il dure à peine quinze minutes aujourd'hui. On voit le temps sur le terrain que cela permet de dégager.

Dans un autre registre, ces tablettes, ces smartphones permettront demain de payer directement les amendes qui seront instaurées dans le cadre de la forfaitisation de certains délits. Là encore, on mesure la révolution que cela implique en termes d'effectivité de la sanction.

Un autre axe d'action fort est le développement des caméra-piétons. Il en existe aujourd'hui 2500 chez les policiers et les gendarmes. Nous multiplierons leur nombre par cinq.

Quand on évoque ces caméras ont nous dit parfois : « gadget ! », « cosmétique ! ».

Tous ceux qui ont dialogué avec les policiers, les gendarmes de terrain, savent au contraire que ces caméras changent profondément le rapport entre forces de sécurité et forces de population.

Parce que la personne interpellée, sachant la scène filmée est souvent plus calme.

Parce que le policier et le gendarme est, de son côté, plus serein.

Mesdames et Messieurs,

Nous lançons donc aujourd'hui la brigade numérique – et j'invite tous les Français à se saisir de ce nouveau service qui va changer leur quotidien.

Mais, vous l'aurez compris, ce lancement n'est que le premier jalon d'une transformation qui va s'étaler durant l'ensemble du quinquennat.

Notre défi collectif pour les cinq ans à venir, c'est tout simplement de réussir la mutation numérique de nos forces de sécurité, de les faire entrer dans le XXI^e siècle.

Et quand je vois, ici, au siège de la Gendarmerie nationale, le talent de nos militaires, leur capacité à imaginer sans cesse de nouvelles applications, de nouveaux services, je dois dire que j'ai pleine confiance en notre capacité à réussir.

Je vous remercie.

Service de presse de M. Gérard COLLOMB, ministre d'État, ministre de l'Intérieur :

01 49 27 38 53 – sec1.pressecab@interieur.gouv.fr

